

Que signifient les signes, les couleurs apposés sur les arbres dans nos forêts oisiennes

Avant d'entreprendre des travaux forestiers sur une parcelle, les sylviculteurs marquent les arbres à prélever ou à conserver. Vous êtes-vous jamais posé la question du code des couleurs chamois, rouge, bleu, vert ou blanche, des traits, des flèches ou des croix que l'on peut voir sur les arbres ?

Opérations de coupes et de cloisonnements : quels arbres sont marqués ?

Une forêt est un milieu dynamique qui vit un cycle plus ou moins long suivant les essences d'arbres et les conditions climatiques. Dans le cadre d'une exploitation continue des forêts, le travail des sylviculteurs consiste à accompagner les arbres d'avenir, de leur germination à leur coupe, en dégagant ceux qui les empêcheraient de se développer au mieux et en anticipant les travaux forestiers qui devront être réalisés sur plusieurs décennies, voire sur plus d'un siècle, pour certaines essences.

L'objectif d'une bonne gestion forestière est double : faire vivre un bois dans le meilleur état possible mais aussi en récolter le fruit. Pour cela, plusieurs opérations de coupe sont nécessaires, afin de prélever les arbres qui poussent moins bien pour laisser les plus beaux s'épanouir. On appelle faire une coupe d'éclaircie cette opération qui advient tous les dix à vingt ans, au cours de laquelle on sélectionne les arbres qui ont le moins d'avenir, qui seront coupés et viendront alimenter la filière forêt-bois. Au bout de 50 à 120 ans, suivant les essences d'arbres, ceux qui ont poussé jusqu'à leur maturité seront également prélevés. Dans cette perspective, il est indispensable de penser à des voies d'accès dès avant même les plantations ou la régénération naturelle. C'est ce que l'on appelle pratiquer des cloisonnements.

Les cloisonnements sont une manière de découper une forêt en parcelles en ménageant des voies d'accès aux véhicules qui viendront transporter les arbres coupés. Ces chemins permettent également aux forestiers de circuler pour entretenir la forêt, notamment lorsqu'elle est jeune et que la végétation concurrente peut empêcher les arbres de pousser.

Afin de se repérer, les forestiers ont besoin de consignes claires. C'est l'objectif du marquage des arbres qui est effectué soit par le propriétaire, soit par un expert désigné, soit par les agents de l'ONF, dans les forêts publiques. Dans les forêts gérées par l'ONF, les cheminements ou cloisonnements sont réalisés à la peinture en traits blancs ou bleus. Les bordures de chaque cloisonnement sont indiquées par un chevron bleu ou blanc (ou un L) pointant vers les cloisonnements, tandis qu'une marque horizontale constitue la limite de la zone concernée par l'intervention.

Comment fait-on un marquage ?

Marquer une coupe, c'est matérialiser individuellement les arbres qui seront coupés. Sauf dans le cas d'une coupe rase, une pratique que l'on préfère éviter mais qui est parfois nécessaire dans le cadre d'une reprise en gestion d'un massif trop abîmé, attaqué par des ravageurs (notamment en monoculture) ou dans quelques autres cas extrêmes, l'opération de marquage est délicate. Elle fait intervenir des techniciens spécialisés ou des experts forestiers. Le marquage se pratique "en abandon" ou "en réserve".

Le marquage en abandon

La marque ou martelage "en abandon" ou "en délivrance" est une opération qui consiste à marquer les arbres qui seront abattus. Cela se pratique à l'aide d'une hachette ou d'un marteau forestier, afin d'ouvrir une fenêtre dans l'écorce, découvrant l'aubier où seront imprimées les initiales du marteau forestier utilisé. Cette fenêtre, située sur le tronc à hauteur d'homme, s'appelle un flachis. Elle ne porte aucun préjudice au bois et permet de visualiser la coupe, tandis qu'un deuxième flachis exécuté sur une racine permettra de contrôler que l'exploitation a été menée à bien.

Tout arbre abattu sans laisser de flachis sur une racine de la souche est réputé exploité en trop et considéré comme délictueux. Dans les futaies, c'est le martelage en abandon ou en délivrance qui est le plus souvent pratiqué.

Que signifient les signes, les couleurs apposés sur les arbres dans nos forêts oisiennes

Le griffage remplace bien souvent le flachis pour les petits arbres de faible valeur, ce qui est un gain de temps et d'énergie.

Une autre manière de marquer les arbres à couper est de faire un point à la peinture. En ce cas, les couleurs chaudes (rouges, orange, jaune) désignent les arbres à enlever.

Le marquage en réserve des gros bois

Le marquage ou martelage "en réserve", que l'on pratiquait jadis au marteau, se fait aujourd'hui à la peinture forestière, en apposant un cercle coloré sur chaque arbre à conserver sur pied. Dans ce cas, ce sont les couleurs froides (blanc, vert, bleu) qui sont utilisées. Elles signifient que les arbres ainsi marqués resteront longtemps sur pied.

C'est une pratique qui a pourtant de moins en moins cours, principalement pratiquée en taillis sous futaie ou lors de coupes de balivage intensif. Dans ce cas, tous les arbres qui n'auront pas été repérés devront être prélevés. On pratique toutefois cela couramment lors des premières éclaircies, notamment dans les peuplements de feuillus.

La conservation des arbres bio

Dans le cadre d'une gestion durable des forêts, on conserve également sur pied des arbres qui n'ont pas de valeur commerciale mais qui ont un intérêt pour la préservation de la biodiversité. Il peut s'agir d'arbres morts ou fourchus, d'arbres au tronc creux que l'on appelle aussi arbres à habitat. Ceux-ci accueillent la vie sous différentes formes : certains oiseaux nichent dans la fourche des arbres, d'autres dans des trous qui ont pu être faits par des pics. Des mammifères vivent aussi dans les arbres : écureuils, loirs... Et de nombreux insectes logent dans les arbres. Il peut également être intéressant de laisser sur pied quelques arbres vieux, malades ou dépérissant où les insectes se multiplieront, nourrissant à leur tour des oiseaux comme le pic mar, qui niche souvent dans un trou qu'il creuse sous un gros champignon polypore. Celui-ci lui indique que l'arbre est faible donc plus facile à creuser et recelant plus de parasites qui feront son repas, tout en même temps que ce gros champignon protège son nid.

Ces arbres bio, comme on les appelle, doivent également être marqués pour ne pas être prélevés lors des coupes. Il n'est pas question, pour nos forestiers, de couper des arbres où des oiseaux auraient installé leur nid. C'est aussi la raison pour laquelle les prélèvements d'arbres s'effectuent généralement à la fin de l'automne ou à la fin de l'hiver, avant que la sève remonte dans l'arbre et que les oiseaux y installent leur nid.

Rappel :

Trait rouge : pour un arbre destiné au bois énergie, couleur chaude

Rond rouge ou **orange** et une empreinte au marteau forestier : pour le bois d'œuvre, couleur chaude

Triangle orange ou chamois : préservation de la biodiversité, (arbre mort, fissuré, cavité = habitat, nourriture insectes)

Cercle coloré : arbre à conserver sur pied, couleur froide, le cercle coloré peut remplacer le martelage

Chevron < ou **L** : marque les entrées, disposé tous les 20m : cheminements, cloisonnements, alternance couleur bleu et blanc pour une bonne visibilité

Trait blanc ou bleu marque horizontale : limite de la zone d'intervention

M : Mirador

Couleur froide : blanc, vert, bleu = arbre à conserver sur pied

Couleur chaude : rouge, orange, jaune = arbre à enlever